

# Machiavel, La Loi De La Necessitas Et L'usage Du Mal En Politique

Oualoufeye Razack BINDA, Eustache Roger Koffi ADANHOUNME

Université d'Abomey-Calavi

**\*Corresponding Author:** Oualoufeye Razack BINDA, Université d'Abomey-Calavi

**Abstract:** *The works which make Machiavelli a cynical and perfidious thinker or which attempt to clear him about. This article does not fit into either of these logics. Rather, it aims to make people understand the place of evil in political action in Machiavelli. Before blaming or defending Machiavelli for his ideas which border on cynicism, perfidy or immoralism, it seems to us more objective to understand the relationship that he establishes between necessitas and the immoral acts that he seems to recommend to the princes in the exercise of their political functions. Once this relationship is understood, it will be remembered that it is only for the salvation of the state and when necessity demands that Machiavelli authorizes the princes to use evil in politics.*

**Keywords:** *Necessitas, evil, political immoralism, cunning, common good.*

## 1. INTRODUCTION

Machiavel passe, aux yeux du grand public, pour un penseur perfide et un apologiste de l'immoralisme politique. Se fondant sur les formules quelque peu choquantes qui jonchent le Prince et, dans une certaine mesure, les Discours sur la première décade de Tite-Live, il serait presque impossible de résister à la tentation de s'accorder avec L. Strauss (1982, p. 41.) pour qui, faire « de Machiavel un apôtre du mal relève d'une opinion simple et consacrée par la tradition. » L. Strauss fonde, en effet, son raisonnement sur le style rédactionnel de Machiavel qui, de ce fait, constitue une circonstance aggravante contre la personne du secrétaire florentin dans un procès ouvert à son insu. Mais pour peu que l'on s'intéresse à ses véritables écrits et à la logique qui les sous-tend, il n'est pas difficile de se rendre à l'évidence de la grandeur du fossé existant entre les idées développées dans son œuvre et les interprétations qui en ont été faites. En effet, la logique argumentative de Machiavel qui frise l'apologie de la perfidie ou du cynisme politique n'a pour terreau que ce postulat : par nécessité, les hommes sont tenus de faire des choses contraires à ce que leur dictent la raison et les valeurs morales. (N. Machiavel : 1980, p. 47) Rien de plus, puisque selon N. Machiavel, on ne peut pas appeler vertu « le fait de tuer ses concitoyens, de trahir ses amis, d'être sans foi, sans pitié, sans religion... ». (N. Machiavel, 2007, p. 90) Dans une telle perspective et loin des considérations subjectives, il nous semble assez utile de contribuer à faire comprendre le rapport que Machiavel établit entre la nécessité et l'usage du mal en politique. Pour y parvenir, il est important de s'interroger sur le véritable sens à donner aux écrits machiavéliens jugés cyniques et perfides. Mieux, qu'est-ce qui fonde et doit fonder l'usage du mal que Machiavel recommande aux princes ? Le prince peut-il réussir à protéger et à assurer la grandeur de l'Etat en se passant des moyens immoraux ? La préservation du bien commun autorise-t-elle le prince à se soustraire au respect des valeurs morales ? La réponse à ces préoccupations nous incline à présenter l'impact de la nécessité sur l'agir des princes ou dirigeants politiques. Il s'agira donc de montrer, d'une part, la façon dont la ruse doit être utilisée par les hommes politiques et, d'autre part, la place que doit occuper les valeurs morales en politique. Notre réflexion sur cette question se terminera par l'exposition des conduites que requiert, selon Machiavel, la préservation du bien commun ou de la grandeur de l'Etat.

## 2. LA LOI DE LA NECESSITAS EN POLITIQUE

### 2.1. La Nécessité Et L'usage De La Ruse En Politique

Il faut, pour mieux comprendre Machiavel, se mettre à l'esprit que son principal but, en rédigeant son œuvre politique, était de travailler à guérir l'Italie du mal de la corruption politique qui l'a gangrenée

jusque-là. Il voulait donc, entre autres, contribuer à ressusciter « Rome tout entière et son génie ; d'évoquer, pour l'éducation des modernes, pour leur réforme intellectuelle et morale, l'image d'une cité conduite par les meilleurs et les plus sages. » (A. Renaudet, 1942, p. 123) Pour y parvenir, il a fait appel à l'histoire politique de l'Antiquité gréco-romaine. De cette histoire, il retient que la politique a ses règles dont l'inobservance peut conduire à l'échec du prince et surtout à la ruine de l'Etat. En ce sens, les actions immorales ou perfides des princes découlent moins des desseins conscients et avoués que de la nécessité et de la force des choses.

En effet, selon N. Machiavel, la prise et la conservation du pouvoir politique exigent parfois des mesures extraordinaires imposées par la loi de la *necessitas*. Tout prince qui veut protéger son Etat et faire pérenniser son pouvoir doit alors être ambitieux, audacieux et prévoyant de sorte à ce qu'il peaufine des stratégies adéquates et conséquentes. Ces stratégies devront lui permettre de rester le seul maître du jeu politique. (N. Machiavel, 2007, pp. 91-92) Pour y parvenir, plusieurs possibilités s'offrent à son libre arbitre. De l'usage de la force à la maîtrise de ses adversaires par la ruse, le prince doit tout essayer de façon calculée.

Bien que Machiavel ne soit pas un anthropologue avéré, il a compris, de par ses nombreuses lectures des anciens et ses observations des faits socio-politiques, que les hommes par nature sont méchants, inconstants, trompeurs, dissimulateurs et soumis à leurs intérêts égoïstes. (N. Machiavel, 2007, p. 125) Comme le dit F. Nietzsche à sa suite, l'homme est « un animal complexe, menteur, artificiel et impénétrable, que sa ruse et son astuce, plus que sa force, rendent redoutable aux autres animaux... » (F. Nietzsche, 1993, p. 729) L'homme est donc un être difficile à cerner et à gouverner. Dans ces conditions, la force à elle seule ne saurait être d'un grand secours pour le prince. Il lui faut bien d'autres astuces qui paraissent plus subtiles et plus efficaces. Là où la force échoue, fait remarquer N. Machiavel, la ruse y réussit brillamment:

« Je ne crois pas même que la force ait jamais suffi ; mais on trouvera que la ruse seule y a fait quelquefois parvenir. C'est ce dont se convaincra quiconque lira la vie de Philippe de Macédoine, celle d'Agathocle de Sicile, et de plusieurs autres, qui, comme ceux-ci, de l'état le plus bas ou le plus médiocre, sont parvenus au trône et à de très grands empires. » (N. Machiavel, 1980, p. 169)

Machiavel pense ainsi qu'en politique, la ruse est capitale et doit primer sur la force. Le souci de mieux expliciter sa position au sujet de la prééminence de la ruse sur la force l'a conduit à faire usage des exemples que l'histoire politique lui a tant offerts. Ainsi, citant l'exemple de Jean Galéas Visconti qui s'est servi de la ruse pour arracher le pouvoir à son oncle Barnabé, prince de la Lombardie, il indique « qu'il y ait jamais eu d'homme qui d'un état obscur soit parvenu à une grande puissance en n'employant franchement que la force ouverte ; mais j'en ai vu réussir par la ruse seule. » (N. Machiavel, 1980, p. 169) Dans la logique machiavélique, seuls les princes qui font un bon usage de la ruse, sont à même de bien conserver leur pouvoir. Mentir et tromper pour réussir en politique deviennent ainsi des actes nécessaires et aucun prince ne saurait réussir en politique s'il s'en détournait.

L'usage de la ruse que Machiavel recommande en cas de nécessité doit conduire le prince à la versatilité. A la manière des hommes qu'il dirige, il lui est nécessaire d'être versatile. Il n'est donc pas obligé d'être toujours vertueux. En cas de nécessité, il peut violer les grands principes moraux et il lui est loisible d'agir contre la parole donnée et même contre la religion. La raison est que la nécessité « ne connaît point de loi, ni légale ni morale (...) La nécessité enfreint toute loi et requiert de commettre le mal extrême dans les situations extrêmes. » (G. Sfez 2000, p. 20) Face à la nécessité, il n'y a point de choix puisqu'elle constitue selon « la contrainte et la violence, c'est-à-dire l'obstacle qui contrarie l'impulsion et le choix délibéré... » (Aristote, 2008, p. 187) Parce qu'elle est synonyme de la contrainte, elle ne saurait se fonder sur les principes moraux. Elle ne peut qu'être, contraire à la logique argumentative qui fonde le choix délibéré des hommes. (Aristote, 2008, p. 187) Ce point de vue d'Aristote, Machiavel l'a fait sien au point de soutenir que le plus souvent, la nécessité dirige les hommes vers des buts où la raison ne peut les conduire. (Machiavel, 1980, p. 47)

Ce que l'on découvre chez H. Arendt sur cette question s'apparente à une tentative de justification de la position machiavélique y afférente puisqu'elle nous apprend que la nécessité est inhérente à la vie des hommes. En tant que tel, il est dangereux de tenter de s'en passer absolument. « La nécessité, dit-

elle, et la vie sont intimement liées que la vie elle-même est en danger lorsqu'on se débarrasse complètement de la nécessité. » (H. Arendt, 1958, p. 112) En termes plus précis, presque tous les hommes n'agissent que par nécessité à l'aune de laquelle leurs actes doivent être compris. Cela induit donc qu'en politique, les actes que les princes posent, violents soient-ils, ne sont tributaires que de la nécessité. Par nécessité, les humains semblent avoir le droit à la violence envers autrui. (H. Arendt, 1958, p. 69) La violence devient ainsi ce que cette philosophe allemande appelle acte « prépolitique » qui dispose les hommes à se libérer des contraintes de la vie. Et l'usage de la violence pose le problème de la place des valeurs morales en politique.

## **2.2. Nécessité Et Valeurs Morales En Politique**

Les valeurs morales ne riment pas, à proprement parler, avec la violence et la ruse. C'est pourquoi, N. Machiavel enseigne que par nécessité, le prince est appelé à les observer quand il le faut et à les bafouer lorsque cela s'avère nécessaire. Vu que les hommes, par nature, sont inconstants, ondoyants et désirant toujours que leurs gouvernants respectent leurs biens, leurs familles et leur honneur, le prince, selon N. Machiavel (2007, p. 129), doit paraître avoir les qualités morales telles que la compassion, l'intégrité, l'humanité, la fidélité et la piété en vue d'en faire usage ou de les éviter au besoin. Inévitablement, cela lui éviterait la haine du peuple et lui donnerait la chance de conserver son pouvoir le plus longtemps possible. Sur ce point précis, « Machiavel avait raison : il faut avoir des valeurs, mais cela ne suffit pas, et il est même dangereux de s'en tenir là. » (M. Merleau-Ponty 1960, p. 303) En ce sens, un homme politique « ne peut ni ne doit observer la foi quand une telle observance se retourne contre lui et quand les causes qui la firent promettre ne sont plus. » (N. Machiavel, 2007, pp. 128-129)

L'homme politique doit user de principes religieux ou moraux lorsqu'ils lui sont profitables autant qu'à son Etat. Dans le cas contraire, il devra s'en abstenir. Alexandre VI l'a bien compris : durant son règne, il ne pensa à rien d'autre qu'à tromper les hommes toutes les fois que les circonstances l'y ont poussé. Il faisait des promesses fermes sans jamais les tenir et ses tromperies, du fait de ses qualités de grand simulateur et dissimulateur, lui marchaient à souhait. Certainement, Alexandre VI savait que « les hommes sont si simples et ils obéissent tant aux nécessités présentes que celui qui trompe trouvera toujours quelqu'un qui se laissera tromper. » (N. Machiavel, 2007, p. 129) A travers un tel raisonnement, c'est à l'adaptation aux circonstances du moment et à la plasticité absolue dans les actions que Machiavel invite les dirigeants politiques. La conclusion qu'il en tire est assez précise : lorsqu'un dirigeant politique ne change pas sa façon de faire « selon que les vents de la fortune et les variations des choses lui commandent », il se perdra inéluctablement. (N. Machiavel, 2007, p. 130)

Machiavel semble ainsi légitimer le mal en politique. Pour mieux convaincre, il s'est fait disciple de Cicéron, de Xénophon et de Plutarque à qui l'on reconnaît l'habileté à faire usage des mythes pour véhiculer leurs pensées. En effet, à travers le dix-huitième chapitre du *Prince*, il a senti le besoin d'user d'un mythe pour habiller ses propos qui étaient jusque-là crus et nus. Ainsi, a-t-il choisi le mythe d'Achille et du Centaure Chiron. On raconte qu'Achille eut pour précepteur Chiron, demi-cheval et demi-homme. Chiron est un éducateur mythique. Il s'occupa de l'éducation d'Achille dès sa tendre enfance, et cela à la demande de son père Pelée. Dans la demeure de Chiron, Achille, tout bébé, est nourri d'entrailles de lion, de sanglier et de moelle d'ours. Ce qui lui donna la force de ces animaux. Plus grand, il profita, toujours grâce à Chiron, d'une éducation physique et intellectuelle très renforcée. Il a ainsi appris à maîtriser sans armes les sangliers, les ours, les tigres et les lions. En utilisant ce mythe, Machiavel a voulu montrer qu'il est nécessaire à un dirigeant politique d'agir en bête tout autant qu'en homme. Le propre de l'homme est de combattre avec les lois, régulièrement, avec loyauté et fidélité. Quant à la bête, son propre est de combattre par la force et par la ruse. La manière exclusivement humaine ne suffisant pas, l'homme est souvent amené à user, par nécessité, de la manière de la bête. Ces deux manières sont donc complémentaires. Précisons qu'aux dires de Machiavel, le prince ne doit pas choisir n'importe quel animal. Il doit plutôt choisir l'attitude du renard et celle du lion, celui-ci lui inspirant la force et celui-là la ruse. La métaphore du lion et du renard nous montre ainsi la double mise en scène de la force et de la ruse du même acteur d'autant plus que le vainqueur n'est pas le lion ou le renard mais le lion et le renard. S'il n'est que renard, il ne pourra pas se défendre contre les loups et s'il n'est que lion, il ne pourra pas apercevoir les pièges : « le lion ne se défend pas des filets, le renard ne se défend pas des loups. » (N. Machiavel, 2007, p. 128)

Dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live* (1980, p. 94), N. Machiavel affirme que c'est « la force qui se donne les titres, et non les titres qui se donnent la force. » Lorsqu'un prince fait usage de la force d'une façon intelligente, il réussit dans bien des cas à se prémunir contre toute velléité d'atteinte à la sûreté de son pouvoir aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Il lui faut donc être, par moment, cruel avec pour dessein de mettre hors d'état de nuire tous ceux qui envieraient son pouvoir. Vraisemblablement, il est « impossible au prince (...) de fuir le nom de cruel. » (N. Machiavel, 2007, p. 124)

Mais la cruauté dont il s'agit ici semble légitime et utile puisqu'elle est dictée par la nécessité et mue par l'unique désir de préserver l'intégrité et la grandeur de l'Etat. Si le Secrétaire florentin semble louer la cruauté, c'est bien parce que l'histoire politique de l'Antiquité romaine lui a permis de comprendre que les Romains se sont servis à maintes reprises de la cruauté ou de la dictature pour résoudre leurs problèmes de corruption politique. Lorsque la dictature, fait-il remarquer, est réglée par des lois et non par des particuliers, on voit qu'elle a toujours produit les plus grands biens. (N. Machiavel, 1980, p. 94) Comme l'indique Michel Onfray (2006, p. 225), parfois, « le pire génère le meilleur : ainsi, la mort produit des survies, la destruction occasionne des conservations, du néant même surgit l'être. »

N. Machiavel (1980, p. 74) sait que les hommes sont rebelles et indociles aux lois. De ce point de vue, il n'y a que la force, l'autorité royale pour les freiner dans leur tentative à tout bafouer. Les hommes étant, du fait de l'ambition pernicieuse qui semble les caractériser, orgueilleux, insatiables, fourbes, changeants et surtout méchants, injustes, impétueux et féroces (N. Machiavel, 1996, p. 1072), ils ne font le bien et n'obéissent que par contrainte. (N. Machiavel, 1980, p. 39) En ce sens, il est presque impérieux pour tout réformateur d'un Etat de faire usage de moyens extraordinaires surtout lorsque les moyens ordinaires non seulement ne suffisent plus mais aussi nuisent à la santé de l'Etat. Il faut donc « recourir à des voies extraordinaires, à la violence, aux armes ; il faut avant tout se rendre maître absolu de l'Etat, et pouvoir en disposer à son gré. » (Machiavel 1980, p. 74)

Ce que N. Machiavel appelle moyens extraordinaires, c'est la force ou la violence. Cela ne signifie pas qu'il fait l'apologie aveugle de la violence. Ce qu'il préconise, c'est son usage lorsqu'elle peut servir à une cause commune. Pour lever toute équivoque sur sa conception de la violence, il affirme que ce « n'est pas la violence qui répare, mais la violence qui détruit qu'il faut condamner. » (N. Machiavel, 1980, p. 53) Le prince ne doit donc pas se détourner des actes immoraux ou extraordinaires lorsqu'il est convaincu que ceux-ci peuvent concourir au bien-être de l'Etat. On peut bien se servir d'un vice pour rétablir la vertu ou du mal pour instaurer le bien. (N. Machiavel, 1980, p. 120) Mais en soutenant une telle position, Machiavel n'érige pas systématiquement le mal en un principe politique. En le proposant, il préconise qu'il faut savoir « entrer dans le mal s'il y a nécessité à la condition d'en ressortir. » (G. Sfez, 2001, p. 162) C'est donc à l'usage intelligent du mal qu'il invite les princes.

Si dans la Rome antique, la dictature a pu produire des effets positifs, c'est que presque tous les actes immoraux que posent les princes ont aussi quelques effets positifs. Ainsi, par nécessité, un « prince, et surtout un prince nouveau, ne peut observer toutes les choses pour lesquelles les hommes sont appelés bons, étant souvent dans la nécessité, pour maintenir l'état, d'œuvrer contre la foi, contre la charité, contre l'humanité, contre la religion.» (N. Machiavel, 1980, pp. 129- 130) Ces propos, il est vrai, paraissent choquants du fait même de leur nature contraire aux principes moraux. Mais ils traduisent une réalité que le Florentin a bien voulu mettre en lumière : l'agir politique est guidé par la nécessité qui « ne permet pas seulement de commettre des infractions mais dicte de commettre des crimes. » (G. Sfez, 2000, p. 20) Les actes que posent les dirigeants politiques sont et doivent être nécessaires à la préservation de leur propre vie, à l'essor, à la prospérité de leur patrie et au bien-être du peuple. Dans ces conditions, le souci de la préservation de l'Etat peut pousser le prince à faire abstraction de la pitié, de la foi, de la fidélité et de l'honnêteté. Il lui faut plutôt, aux dires de Machiavel, comme nous l'avons dit plus haut, paraître les avoir. Mieux, il lui est parfois nécessaire de transgresser les valeurs religieuses ou morales, c'est-à-dire d'avoir recours à la ruse, à la violence, à la cruauté, bref, aux actes infâmes que reproverait tout esprit religieux ou empreint d'humanisme. Les exemples que N. Machiavel cite à ce sujet sont élogieux. Moïse dont on connaît le degré de religiosité « fut contraint, pour assurer l'observation de ses lois et de ses institutions, à faire périr plusieurs personnes qui s'opposaient à ses desseins. » (N. Machiavel, 1980, p. 283) Chargé de conduire son peuple de



l'Égypte vers la terre promise, il avait dû suivre la loi de la nécessité. Habitué à une vie autre que celle dans laquelle son nouveau guide l'embarquait, une partie de ce peuple hébreu qui vivait, depuis des lustres, en esclavage au pays des Pharaons, avait affiché une réticence de nature à hypothéquer les chances de réussite de Moïse. Sa détermination de ne décevoir Dieu sous aucun prétexte et son envie d'inscrire définitivement son nom dans l'histoire lui ont imposé la nécessité d'user quelquefois des moyens inhumains, ses assurances et sa bonne foi étant devenues inopérantes.

Si, pour réussir en politique, l'homme de foi est parfois astreint à des règles immorales, il n'est pas exagéré de dire que la nécessité peut conduire l'homme à des actes que sa conscience pourrait condamner. Pierre Soderini, gonfalonier de Florence qui passait pour être un homme bon et honnête, a bien eu l'intention de se soustraire à cette réalité. Il en a appris à ses dépens puisqu'il a dû payer le prix de son refus de s'accommoder aux caprices de la nécessité. (N. Machiavel, 1980, p. 283) La conséquence de l'attitude de ce gonfalonier fut la mort. Il ne semble pas avoir compris que « la cause du succès ou du non-succès des hommes dépendait de leur manière d'accommoder leur conduite aux temps. » (N. Machiavel, 1980, p. 247)

Qu'il arrive que l'Etat soit amené à exercer la violence sur ses citoyens ou que ceux-ci lui résistent et travaillent à déstabiliser leurs dirigeants, c'est par nécessité. C'est aussi par nécessité que certaines alliances politiques, que certains jugent contre nature, sont nouées. Ce n'est pas de gaieté de cœur ou par plaisir que depuis l'Antiquité jusqu'aux guerres mondiales, les Etats se livrent la guerre et se trahissent mutuellement. On pourrait donc dire qu'au nom d'un hypothétique humanisme ou d'une prétendue paix, il n'est pas toujours bien, de refuser de livrer une guerre ou de trahir ses alliés. La nécessité de se défendre et de défendre la patrie y oblige les dirigeants. Comme le fait observer Sfez, « la nécessité de l'acquisition et de la conquête est inscrite dans la nécessité de la conservation, la nécessité de la puissance et de la gloire dans celle de la paix. » (G. Sfez 2000, p. 21)

### **3. LE BIEN COMMUN ET LE MAL EN POLITIQUE**

#### **3.1. La Politique, Le Mal Et Le Bien Commun**

N. Machiavel est fort attaché au bien commun. C'est pourquoi tout ce qu'il préconise en termes de moyens immoraux ne vise que l'intérêt général. Un prince, dit-il, « qui n'a pour règle que sa volonté est un insensé. » (N. Machiavel, 1980, p. 135) En utilisant les moyens immoraux, il faut être fou pour ne viser que ses propres intérêts au détriment de ceux de l'Etat. Les actions d'un bon prince ne doivent avoir pour but que le bien commun. S'il doit être amené à agir de façon immorale, ce n'est pas pour satisfaire aux caprices de ses intérêts égoïstes, mais plutôt pour le bien de toute la communauté. En ce sens, c'est à l'aune de la finalité de ses actions que les moyens qu'il a utilisés seront compris ou condamnés. Sa cruauté et son manquement à la morale seront absous s'ils concourent à la préservation du bien commun.

En adoptant une telle position, l'auteur du *Prince* est convaincu que le bien peut provenir du mal, l'ordre du désordre (T. Berns, 2001, pp. 131-132) et la paix de la violence. Il y a dans la logique machiavéenne, dit L. Althusser, « une loi interne à la violence même, qui en commande ou en interdit l'usage. Seule est acceptée la violence positive, constructrice, et non la violence destructrice, négative. » (L. Althusser, 2006, p. 222) C'est ce qui prouve que chez Machiavel, le mal n'est pas absolument condamnable. Comme le soutient R. Sparling, en cas d'urgence, la dictature, entendue ici comme l'usage du mal, constitue une solution. Le mal, dans cette logique, « représente une charge utile pour les cas d'urgence. » (R. Sparling, 2014, p.18) G. Sfez ne s'est donc pas trompé lorsqu'il soutient que dans « la perspective machiavéenne, le bien commun serait plutôt synonyme de mal commun. » (G. Sfez, 2001, p. 168)

Ne s'attachant qu'aux aspects positifs des choses, Machiavel ne préconise l'usage du mal que si ce dernier favorise la préservation et l'accroissement du bien commun. Il faut, de ce point de vue, comprendre que tout ce que le Florentin dit du mal n'est qu'un moment de raisonnement. (H. Arendt, 2005, pp. 108-109) Et, à ce sujet, ce qu'il a dit n'a rien d'extraordinaire. On rougit, en effet, le fer et on le bat avant d'en obtenir la forme voulue. De même, pour le bien d'un enfant on peut être amené à lui mentir, à l'inciter par des astuces ou même à lui faire du mal. On veut bien faire de lui un bon citoyen. La discipline qu'on lui impose dès le bas âge est contre son gré et assurément contre ses intérêts. Mais au fond, toutes ces actions contraignantes ne visent que son futur bien et celui de la patrie à laquelle il appartient. Il ne pardonnera jamais à ses parents, une fois adulte, leur complaisance à son égard quand ils avaient bien la possibilité de le contraindre à faire ce qui devrait lui être utile plus tard.

Il en est de même pour les citoyens dans leurs rapports avec l'Etat. Aucun digne citoyen n'applaudira l'Etat pour sa responsabilité coupable dans la survenance d'un désordre qui hypothéquera le bien commun. Les vives réactions des citoyens modernes à l'encontre des gouvernements jugés défaillants ou "incapables" à bien administrer et les fréquents appels à la démission des chefs desdits gouvernements constituent la preuve de ce que les hommes ne tolèrent pas les complaisances de leurs dirigeants.

Et à maints égards, les citoyens qui blâment leurs dirigeants pour leur complaisance dans la conduite des affaires de l'Etat ne sont mus que par le sens de la défense du salut de l'Etat. Lequel salut nécessite parfois certains actes immoraux.

### 3.2. Salut De l'Etat Et Immoralisme Politique

L'argumentaire de N. Machiavel au sujet de l'usage du mal débouche fondamentalement sur ce que l'on appelle raison d'Etat. Laquelle contraint presque toujours les dirigeants aux actes jugés ignobles mais fort utiles pour le bien-être de l'Etat. Pour L. Couzinet, Machiavel a écrit le *Prince* pour diriger le prince rédempteur, pour « l'amener dans la lice, serait-ce par un chemin raboteux et parsemé de cadavres. Qu'importe la nature de la route, si elle conduit à un noble but. » (L. Couzinet, 1910, p. 53), Dans cette stricte logique, N. Machiavel fait observer que lorsqu'un prince est appelé à délibérer sur le salut de la patrie, « il ne doit être arrêté par aucune considération de justice ou d'injustice, d'humanité ou de cruauté, de honte ou de gloire. Le point essentiel qui doit l'emporter sur tous les autres, c'est d'assurer son salut et sa liberté. » (N. Machiavel, 1980, p. 302) Le titre complet du chapitre duquel sont extraits ces propos en dit long : « Il faut défendre la patrie, soit avec ignominie, soit avec gloire. Tous moyens sont bons, pourvu qu'elle soit défendue. »

C'est fort de cela que l'on résume la pensée machiavélienne par cette formule laconique et quasi-proverbiale : « la fin, pour Machiavel, justifie les moyens. » (K. S. Kouadio, 2007, p. 81) Elle est souvent, et presque toujours, utilisée pour résumer et, dans une large mesure, pour caricaturer ce que l'opinion commune appelle pensée politique de Machiavel. En lisant l'œuvre machiavélienne et en s'attardant sur certaines de ses conclusions tirées de l'histoire politique, il est fort tentant de les résumer par cette formule. Il n'y aurait donc rien à dire si ladite formule était située dans son réel contexte. En effet, cette formule est citée et exploitée dans l'exécution des tâches perfides, ignobles et à but individualiste. Une telle exploitation pose, à bien des égards, un problème d'ordre théorique : en politique, entre la fin et les moyens, qu'est-ce qui sous-tend et conditionne l'autre ? S'il est vrai que c'est en fonction de l'objectif ou du résultat politique visé que l'on se cherche des moyens, il est tout autant vrai que ce sont les moyens qui conditionnent le résultat. Assurément, si les moyens sont bons, le résultat le serait. Le contraire se produit lorsque les moyens sont mauvais ou mal choisis. Tout incite à penser que la fin, c'est-à-dire le résultat, se lit dans les moyens, l'achèvement dans le commencement, le futur dans le présent. C'est d'ailleurs dans cette logique qu'interviennent les projets de vie et planifications diverses aussi bien en politique que partout dans les autres domaines d'activité humaine.

Et même s'il faut admettre que la fin justifie les moyens, telle n'est pas systématiquement la conclusion de Machiavel. En faisant de cette conclusion un principe politique dont on attribue faussement la paternité au Florentin, certains de ses détracteurs donnent la preuve qu'ils ont compris de travers la position machiavélienne afférente à l'usage du mal en politique.

Pour contribuer à une meilleure compréhension de la logique machiavélienne, ne serait-ce que sur la question du rapport entre la fin et les moyens, mieux vaut situer les choses dans leur contexte que de spéculer. En effet, c'est au chapitre 9 du premier livre des *Discours sur la première décade de Tite-Live* que se trouvent les traces de ce que l'opinion appelle principe machiavélique sur la base duquel Machiavel est hideusement invoqué. Ce chapitre est intitulé : « Qu'il faut être seul pour fonder une république ou pour la reformer en entier ». (N. Machiavel, 1980, p. 52) Ce titre est évocateur et traduit bien la conviction de Machiavel au sujet de la constitution d'une République ou de l'élaboration des lois devant la régir. Il y posait en fait la question du rapport entre le meurtre dont Romulus fut coupable et la constitution de Rome qui fit la gloire indicible de la Rome antique. Cette question peut être libellée en ces termes : L'acte fratricide de Romulus doit-il être absous ou condamné ? Evidemment, tout le monde, le bon sens aidant, condamnerait Romulus, fondateur de la République romaine, pour avoir éliminé son propre frère. Rien de plus normal que de condamner un meurtre, qui plus est, un fratricide. Et aujourd'hui plus qu'hier, l'on dira au nom des Droits de l'homme, que rien ne vaut la vie humaine.

Mais contre toute attente, Machiavel a adopté une position pour le moins déconcertante. Estimant que la condamnation de Romulus pour avoir commis un fratricide relève d'une expédition et, peut-être, d'un manque d'objectivité, il demande à ce que l'on tienne compte, dans ses jugements, de l'objectif visé par ce souverain romain. A la lumière de ses lectures, l'auteur des *Discours* a pu comprendre que c'est l'acte posé par Romulus qui lui a permis de doter Rome d'une Constitution fiable, source de sa grandeur. Perçu sous cet angle, Romulus serait condamné s'il n'avait visé que ses propres intérêts. Référons-nous aux *Discours sur la première décade de Tite-Live* pour mieux rendre compte de la position de Machiavel à ce propos. Au chapitre 9, on lit précisément qu'un

« esprit sage ne condamnera point un homme supérieur d'avoir usé d'un moyen hors des règles ordinaires pour l'important objet de régler une monarchie ou de fonder une république. Ce qui est à désirer, c'est qu'au moment où le fait l'accuse, le résultat puisse l'excuser ; si le résultat est bon, il est absous ; tel est le cas de Romulus. (...) Le législateur aura assez de sagesse et de vertu pour ne pas laisser comme héritage à autrui l'autorité qu'il a prise en main. » (N. Machiavel, 1980, p. 53)

C'est de ce passage que découle la formule emblématique « la fin justifie les moyens » dont l'équivalent approximatif dans ce passage est « Ce qui est à désirer, c'est qu'au moment où le fait l'accuse, le résultat puisse l'excuser ; si le résultat est bon, il est absous... » En indiquant que si le fait l'accuse, que le résultat puisse l'excuser, N. Machiavel ne veut certainement pas signifier que la fin justifie les moyens. Justifier, c'est rendre juste et une excuse n'est en aucun cas synonyme d'une justification. On excuse un homme parce qu'on comprend sa démarche, peut-être, sur la base des résultats issus de ladite démarche, comme pour dire que certains maux sont quelquefois utiles et nécessaires. Mais bien qu'excusée, une démarche, quels que puissent être ses résultats, ne saurait être justifiée si elle est immorale.

Soulignons que les propos que tient N. Machiavel au sujet des moyens et de la fin politique, ne s'écartent pas pour autant de ce qu'il convient d'appeler tradition romaine. En fait, dans la Rome antique, dès qu'un problème de corruption surgit, un dictateur est nommé avec les pleins pouvoirs d'agir, s'il le faut, contre les valeurs morales. (N. Machiavel, 1980, pp. 94-95) En ce sens, les propos machiavéliens qui frisent l'apologie de l'immoralisme politique ne sont que, comme démontré plus haut, des moments de raisonnement, un peu comme lorsqu'on admet qu'il faut parfois détruire pour mieux construire. Celui qui demande de démolir parfois pour mieux construire n'est pas un apologiste de la démolition. Il en est de même pour celui qui propose que, pour le bien de la cité, le prince puisse faire usage du mal ou de la violence.

On pourrait, pour une fois, être amené à penser que Machiavel prône le cynisme et la perfidie politiques. Ce serait, le cas échéant, une mauvaise lecture puisqu'il ne le dit pas ni pour une fin personnelle en politique ni pour ériger le mal en principe politique. Machiavel, dit M. Merleau-Ponty, « ne demande pas qu'on gouverne par les vices, le mensonge, la terreur, la ruse, il essaie de définir une vertu politique... » (M. Merleau-Ponty, 1965, p. 297) Tous ces propos qui frisent la perfidie ne s'inscrivent donc que dans le cadre strict de la défense de la patrie. Comme le dit Léo Strauss, Machiavel « aurait été inhumain s'il n'avait pas exécuté les barbares qui dévastaient et avilissaient sa patrie. » (L. Strauss, 1982, p. 105)

Implicitement donc, la position de N. Machiavel au sujet de l'usage du mal en politique a fait naître la théorie de la raison d'Etat qui semble, surtout de nos jours, être admis au nom du bien commun ou du salut de l'Etat. Laquelle raison d'Etat consiste à faire « usage du mal, sources des bons effets, et employer la dissimulation qui occulte cet usage et en efface la consécution dans les esprits. » (G. Sfez, 2000, p. 23) Ce n'est donc pas dans la fin que se lisent et se justifient les moyens. Bien au contraire, c'est en fonction de la fin que vise le prince qu'il choisit ses moyens. Et cette fin selon Machiavel doit être le bien-être du peuple ou la santé politique de l'Etat.

Il faut s'empresse de dire que Machiavel ne cautionne pas toute sorte de mal. La raison en est qu'il est convaincu que le mal que font certains princes ne vise pas toujours le bien commun ou le salut de l'Etat. C'est dire donc qu'il y a des circonstances dans lesquelles les hommes politiques ne commettent pas le mal par nécessité. Comme l'a soutenu Aristote, « Ce n'est pas seulement par besoin de nécessité que les hommes commettent le mal(...) c'est aussi pour jouir et pour éteindre leur désir ; si leurs désirs vont au-delà du nécessaire, pour s'en guérir, ils commettront le mal. » (Aristote,

1993, p. 50) C'est d'ailleurs sur ce point que se fonde L. Strauss pour récuser le patriotisme de Machiavel : « Machiavel est un penseur qu'il est faux de considérer comme un patriote. » (L. Strauss, 1982, 42) Pour lui, en effet, il n'y a de patriotisme machiavélien qu'au sens d'« égoïsme collectif » au nom duquel les hommes confondent le bien avec le mal. On ne saurait, soutient-il, au nom d'un quelconque patriotisme, prôner le mal ou en faire un usage systématique.

Si Strauss adopte cette position, c'est parce qu'il croit possible de défendre la grandeur et le salut d'un Etat par des actes pacifiques et humains. Il cite, comme pour étayer son argumentaire, l'exemple des Etats-Unis d'Amérique qui, selon lui, ne doivent pas leur liberté et leur grandeur à l'usage du glaive ou du mal. « Les Etats-Unis, dit-il, sont nés de la liberté et de la justice. » (L. Strauss, p. 45) Mais de nos jours, quand on voit les agissements des dirigeants américains lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de leur pays, on comprend fort bien que les propos de Strauss n'ont altéré en rien l'argumentaire de Machiavel afférent à l'usage du mal en politique.

#### 4. CONCLUSION

Au terme de cette réflexion, il importe de retenir que dans les écrits machiavéliens, les actes immoraux que posent ou sont amenés à poser les princes dans l'exercice de leurs fonctions politiques sont mus par les circonstances et tributaires de la loi de la nécessité. De l'usage de la ruse ou de la violence au piétinement des valeurs morales en politique, les princes, selon N. Machiavel, ne doivent rien faire de façon gratuite. Ils ne doivent viser que le bien-être, la santé et la grandeur de l'Etat. Dans cette perspective, leurs actes, quel que puisse être leur degré d'immoralité, seront absous. Dans le cas contraire, ils ne mériteront que mépris et blâme. L'usage du mal en politique que N. Machiavel semble professer dans son œuvre politique n'est donc pas à systématiser. La raison en est que c'est seulement lorsque l'Etat tire profit du mal que N. Machiavel autorise le prince à en faire usage. En d'autres termes, la préservation du bien commun qu'est l'Etat autorise le prince à bafouer les valeurs morales tout en faisant usage des moyens que N. Machiavel qualifie d'extraordinaires. Tout concourt donc à penser que l'auteur du *Prince* n'est pas un apologiste de la perfidie politique pas plus qu'un théoricien de l'usage gratuit du mal en politique.

#### REFERENCES

- [1] ALTHUSSER Louis, *Politique et histoire, de Machiavel à Marx*, Texte établi, annoté et présenté par François Matheron, Paris, Editions du Seuil, 2006, 394 p.
- [2] ARENDT Hannah, *Responsabilité et jugement*, trad. Jean-Luc Fidel, Paris, PAYOT, 2005, 318 p.
- [3] ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne* (1958), trad. Georges Fradier, Paris, Calmann-Lévy, 1994, 416 p.
- [4] ARISTOTE, *La Métaphysique*, Présentation et traduction de Marie-Paule Duminil et Annick Jaulin, Paris, GF Flammarion, 2008, 498 p.
- [5] ARISTOTE, *Politique*, trad. Jean Aubonnet, Paris, Gallimard, 1993, 378 p.
- [6] BERNS Thomas, « L'originaire de la loi chez Machiavel » in SFEZ Gérard et SENELLART Michel (Sld), *L'enjeu Machiavel*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, pp. 123-140
- [7] COUZINET L. « *Le Prince* » de Machiavel et la théorie de l'absolutisme, Paris, 1910, Arthur Rousseau Editeur, 362 p.
- [8] KOUADIO Kouadio Symphorien, « L'humanisme de Machiavel » in Revue du CAMES - Nouvelle Série B, Sciences sociales Vol. 008 N° 1-2007 (1er Semestre), pp. 77-82.
- [9] MACHIAVEL Nicolas, *Capitoli* in *Le Prince et autres œuvres* (1996), traduction et présentation de Christian BEC, Paris, Robert Laffont, col. Bouquins, 2018, 1390 p.
- [10] MACHIAVEL Nicolas, *Discours sur la première décade de Tite-Live* (1532), trad. Toussaint Guiraudet, Paris, Bibliothèque Berger-Levrault, col. Stratégies, 1980, 372 p. Edition électronique disponible sur le site <http://classiques.uqac.c/>, Québec, 310 p.
- [11] MACHIAVEL Nicolas, *Le prince* (1513), trad. Marie GAILLE-NIKODIMOV, Paris, Librairie générale Française, 2007, 192 p.
- [12] MERLEAU-PONTY Maurice, *Eloge de la philosophie et autres essais*, Paris, Gallimard, Col. « Idées », 1965, 312 p.
- [13] NIETZSCHE Friedrich, *Œuvres*, Ed. dirigée par Jean LACOSTE et Jacques Le Rider, Paris, Robert Laffont, 1993, 1746 p.



- [14] ONFRAY Michel, *Contre-histoire de la philosophie : Les sagesse antiques*, Tom I, Paris, Bernard Grasset, 2006, 336 p.
- [15] RENAUDET Augustin, *Machiavel*, Paris, Gallimard, (huitième édition) 1942, 320 p. Edition électronique disponible sur le site <http://classiques.uqac.ca/>, Québec, 2011, 296 p.
- [16] SFEZ Gérard, *Les doctrines de la raison d'Etat*, Paris, Armand Colin, 2000, 224 p.
- [17] SFEZ Gérard, « Machiavel et le mal dans l'histoire » in SFEZ Gérard et SENELLART Michel (SId), *L'enjeu Machiavel*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, pp.151-177.
- [18] SPARLING Robert, « Le prince et le problème de la corruption : réflexions sur une aporie machiavélienne » in *Les ateliers de l'éthique*, Vol. 9, n°1, 2014, disponible sur le site URI: <http://id.erudit.org/iderudit/1024292ar>, pp.8-27.
- [19] STRAUSS Léo, *Pensées sur Machiavel* (1958), trad. Michel-Pierre Edmond et Thomas Stern, Paris, Payot, col. Critique de la politique, 1982, 371 p.

**Citation:** Oualoufeye Razack BINDA & Eustache Roger Koffi ADANHOUNME. "Machiavel, La Loi De La Necessitas Et L'usage Du Mal En Politique " *International Journal of Humanities Social Sciences and Education (IJHSSE)*, vol 9, no. 12, 2022, pp. 129-137. DOI: <https://doi.org/10.20431/2349-0381.0912016>.

**Copyright:** © 2022 Authors. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.